



**Monsieur le Directeur
de la Société GEMAPLAST
N°33, Résidence Kawtar, Av Allal El Fassi
Marrakech**

05 OCT 2020

Direction : Ingénierie et Investissements
Référence : DPP/Div.EPEA/N°.....355
Objet : Homologation des conduites PVC et PEHD assainissement.

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à votre lettre concernant la demande d'homologation des conduites PVC et PEHD destinés aux projets d'assainissement liquide et après examen du complément de dossier fourni par vos soins à la date du 30/09/2020, nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas d'objection pour l'utilisation de ces conduites dans le réseau de la RADEEMA.

Cependant, nous vous informons que cette autorisation reste valable pour une durée d'une (01) année à compter de la date de la présente.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.


RADEEMA
Direction Ingénierie et Investissement
Directeur
ADIL DAUDI


Le Directeur Général
Par Interim
Salah MOUNASSIR